Fiche 35

Cycle 4 – compétences linguistiques – repères de progressivité

Le principe essentiel de cette progressivité est la notion d'acceptabilité (en fonction des genres, des situations d'énonciation, des effets recherchés et produits), notion qui permet à la fois le lien avec le socle et l'approche communicationnelle développée en langues vivantes.
La progression adoptée au cours du cycle 4 permet d'approfondir chaque notion, en choisissant les attributs les plus pertinents pour chacune. Il s'agit aussi de construire progressivement chez l'élève une posture réflexive lui permettant de manipuler la langue, de la décrire et de la commenter.
Trois niveaux sont à privilégier : celui du mot (choix lexical, marques morphologiques, rôle dans la construction syntaxique), celui de la phrase (construction et cohérence sémantique) et celui du texte (énonciation, cohésion, cohérence). Ces trois niveaux se travaillent tout au long du cycle mais l'accent est mis sur le niveau textuel en 4ème et 3ème.
De la 5ème à la 3ème, les élèves découvrent les notions étudiées d'abord à partir d'exemples bien caractéristiques puis ils affinent leurs connaissances et leurs compétences en travaillant à partir d'exemples se prêtant davantage à la discussion qui leur permettent de mieux voir ce qui relève de la règle et ce qui est laissé au choix de celui qui écrit ou qui parle.
La mémorisation progressive de formes verbales et la familiarisation avec des procédés permettant d'interpréter les mots nouveaux ou de les orthographier les dotent d'habitudes qui leur permettent de se consacrer davantage au contenu des textes qu'ils rédigent ou qu'ils lisent et donc d'aborder des textes de plus en plus exigeants.
De la 5ème à la 3ème, les élèves découvrent progressivement des nuances de plus en plus fines que la langue permet d'exprimer, tant au niveau des mots ou expressions qu'à celui des constructions.
De la 5ème à la 3ème, la structure énonciative des textes à lire et à produire devient de plus en plus complexes et sollicite donc des connaissances de plus en plus précises ; les élèves apprennent d'abord à caractériser une situation énonciative homogène, puis une situation plus complexe. Ils sont amenés à gérer des accords orthographiques exigeant la prise en compte de plus en plus d'éléments.
Les notions à travailler au niveau du texte dans les productions d'écrit des élèves sont les suivantes : la cohérence textuelle (maitrise de la chaine anaphorique et des substituts nominaux et pronominaux, maitrise des temps et modes verbaux), l'enchainement interphrastique (liens logiques), la maitrise du thème et du propos avec un usage pertinent de la ponctuation. Ces notions sont abordées par approfondissements successifs tout au long de l'année et du cycle, en s'appuyant sur les réalisations langagières des élèves.